

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-24

DATE DE CONVOCATION
14/06/2017

L'an deux mil dix sept,
Le 22 Juin 2017 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE
14/06/2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaients présents :

Me Sophie MEURDESOLF, Mr Jean DIDIER, Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA (présente à 20 heures), Mr GRARE Bernard, Me Catherine VANDEKERKHOVE, Me Michèle CAFFIER, Mr Michel QUANDALLE, Me Rachel DAUSSE, Mr Bernard MOUSSAY, Me Valérie DRANSART, Me Michèle AUGÉ, Mr Guy PETIT, Mr Michel CLABAUT

Votants [18]
Exprimés [18]

Excusés :

Me LECAILLE Marie-Françoise donne pouvoir à Mr Dominique NAVET
Me BOULY Béatrice donne pouvoir à Mme Valérie DRANSART
Mr DIDIER Jean donne pouvoir à Bernard GRARE
Mr FLOUR Jean Pierre donne pouvoir à Fabienne PRIMA

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

03 JUIL. 2017



Absent :

David NOEL

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Catherine VANDEKERKHOVE est nommée secrétaire de séance

Objet : TARIFS MUNICIPAUX SALLES – CANTINE MUNICIPALE

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs municipaux et principalement le tarifs cantine municipale et les salles SOCIO CULTURELLE et Marcel Caudeville.

Cantine Municipale :

- Capellois : 3.85 €
- Extérieurs : 5.05 €

Salles :

Socio Culturelle

- Capellois 600.00 € - Acompte 240.00 € - Caution 1200.00 € - Nettoyage Obligatoire 120.00 €
- Extérieurs 900.00 € - Acompte 360.00 € - Caution 1800.00 € - Nettoyage obligatoire 120.00 €

Tarif salle socio- culturelle journée : 250.00 €

Le nettoyage est facturé à 120.00 €

Salle Marcel Caudeville

- Capellois 300.00 € - Acompte 150.00 € - Caution 600.00 € Nettoyage optionnel 90.00 €
- Extérieurs : 500.00 € - Acompte 250.00 € - Caution 1000.00 € - Nettoyage optionnel 90.00 €

Le nettoyage optionnel fera l'objet d'un chèque spécifique qui sera encaissé lors de l'état des lieux et si le ménage n'a pas été réalisé correctement.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire à 19 voix pour , 0 contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à la modification des tarifs énumérés ci-dessus et il prévoit la mise en place des tarifs au 1^{er} Septembre 2017..

Cantine Municipale :

- Capellois : 3.85 €
- Extérieurs : 5.05 €

Salles :

Socio Culturelle

- Capellois 600.00 € - Acompte 240.00 € - Caution 1200.00 € - Nettoyage Obligatoire 120.00 €
- Extérieurs 900.00 € - Acompte 360.00 € - Caution 1800.00 € - Nettoyage obligatoire 120.00 €

Tarif salle socio- culturelle journée : 250.00 €

Le nettoyage est facturé à 120.00 €

Salle Marcel Caudeville

- Capellois 300.00 € - Acompte 150.00 € - Caution 600.00 € Nettoyage optionnel 90.00 €
- Extérieurs : 500.00 € - Acompte 250.00 € - Caution 1000.00 € - Nettoyage optionnel 90.00 €

Le nettoyage optionnel fera l'objet d'un chèque spécifique qui sera encaissé lors de l'état des lieux et si le ménage n'a pas été réalisé correctement.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 22 Juin 2017

Le Maire



Jean.Michel.DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

03 JUIL. 2017



